

# Pour une école obligatoire porteuse d'avenir : garantir la neutralité politique de l'école obligatoire

## Motion

### Texte

Le Conseil d'Etat est chargé de :

1. Veiller à ce que les dispositions légales relatives à la neutralité politique du matériel d'enseignement et de l'enseignement lui-même soient appliquées dans les directives déterminantes en matière de formation des écoles primaires du canton X (lignes directrices, principes, règlements scolaires, etc.).
2. Faire rapport chaque quatre ans, au moyen d'une méthode d'enquête appropriée, sur l'application des dispositions légales relatives à la neutralité politique dans les salles de classe.

### Justification

La neutralité politique dans les écoles est importante pour créer un climat de discussion ouvert. Les élèves doivent pouvoir se confronter à différentes opinions et perspectives, ainsi que discuter sans qu'une orientation politique particulière soit privilégiée et soutenue. Durant l'école obligatoire, les élèves se trouvent dans une phase importante de formation d'opinion. La neutralité politique dans les écoles garantit que les élèves ne soient pas influencés unilatéralement et qu'ils peuvent développer leurs propres convictions.

Dans différents cantons, des rapports peu flatteurs font régulièrement état de publicité pour des idéologies de gauche. Ainsi, de la publicité a été faite pour la grève du climat ou la grève des femmes, de même que la participation à la grève du climat en 2019 était obligatoire pour les élèves de Frutigen (BE). Un cas a également été rendu public, dans lequel l'énergie nucléaire a été jugée fautive lors d'une question d'examen sur les sources d'énergie compatibles avec le climat. Plusieurs journaux ont relaté de tels cas ou des cas similaires. De tels événements ne doivent pas se produire. C'est pourquoi il est essentiel d'imposer la neutralité politique jusque dans les salles de classe et d'assurer un suivi adéquat.